

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2014)
Heft: 2023

Artikel: L'idéologie libertarienne d'Avenir Suisse : un "indice de liberté" qui laisse pantois
Autor: Ghelfi, Jean-Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012670>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de la production. Près de la moitié provient de l'incinération des ordures. Malgré la rétribution à prix coûtant du courant injecté,

prévue dans la loi sur l'énergie ([art. 7](#)), la production décentralisée n'atteint pas 1% contre 58% pour l'hydraulique, 36% pour le nucléaire et 3% pour le thermique.

L'approvisionnement conforme aux principes du développement durable prévu par la loi reste donc un but lointain.

L'idéologie libertarienne d'Avenir Suisse

Un «indice de liberté» qui laisse pantois

Jean-Pierre Ghelfi - 16 January 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/25094>

En tapant «*indice*», Google fournit plus de 42 millions de références. Beaucoup sont inévitablement redondantes. Ces quêtes indicielles témoignent d'un trait de notre époque à vouloir établir des classements sur tout et n'importe quoi. Si l'on précise que l'on est intéressé par un «*indice de liberté*», ce sont encore plus de cinq millions de références qui sont proposées. L'indigestion menace toujours.

Wikipedia propose deux entrées. L'une concerne un [indice de démocratie](#) et l'autre un [indice de liberté économique](#). Les deux sources de l'encyclopédie électronique sont établies, pour la première, par une filiale de l'hebdomadaire britannique *The Economist* et, pour la seconde, par la *Heritage Foundation* et le *Wall Street Journal*. Leur origine est donc indiscutablement conservatrice. Ces indices n'ont pas seulement pour but d'informer, ils sont aussi, si l'on ose dire, militants. Il ne s'agit pas seulement de

défendre la démocratie, mais au moins autant de promouvoir la conception anglo-saxonne de l'économie de marché et du capitalisme, pour laquelle toute restriction à la liberté du commerce équivaut à un projet socialiste, sinon communiste.

Sera-t-on surpris d'apprendre que, dans une optique très voisine, Avenir Suisse, le *think tank* de la grande industrie helvétique, élabore également un [indice de liberté](#), dont la dernière version a fait l'objet d'une communication en décembre dernier?

Pour être francs, nous n'avons pas pensé nous y intéresser – qu'apporte en effet un classement supplémentaire s'ajoutant à des milliers d'autres? En fait, ce ne sont pas les résultats des calculs qui ont retenu notre attention, mais la méthodologie utilisée et les critères retenus.

Réglementations cantonales

L'indice de liberté d'Avenir

Suisse se concentre sur les cantons, puisque les normes fédérales sont par définition identiques pour tout le pays. Il s'agit donc de voir comment les cantons utilisent leurs compétences pour promouvoir ou au contraire restreindre les libertés individuelles.

Le calcul de l'indice repose pour moitié sur des indicateurs économiques et pour moitié sur des indicateurs civils. Sont prises en compte, dans la première catégorie, des données relatives aux finances cantonales, à la charge fiscale des familles ou à la quote-part de l'Etat, qui reprennent pour l'essentiel ce que l'on sait déjà par ailleurs dans ce domaine. Plus intéressants sont les indicateurs civils, tels que la consommation d'alcool sur la voie publique, le libre choix de l'école, la protection des non-fumeurs, etc.

L'idéal de liberté, selon Avenir Suisse, est l'absence de toute intervention cantonale. Plus les magasins peuvent être ouverts tardivement le soir, par

exemple, plus le nombre de points obtenus est élevé. Le canton qui obtiendra au final le plus grand nombre de points est ainsi celui dont l'indice de liberté sera le plus élevé.

Enseignement à domicile

Quelques exemples sont indispensables pour saisir une démarche en apparence statistique, mais en fait profondément idéologique.

S'agissant, pour y revenir, des questions en relation avec les heures d'ouverture des magasins, un canton obtient 3 points s'il n'a pas édicté de règles en complément aux dispositions fédérales. Il obtient également 3 points si les magasins peuvent ouvrir le samedi au-delà de 18 heures et encore 3 points pour des ouvertures autorisées au moins trois dimanches par année. Les cantons qui ont édicté des restrictions plus ou moins importantes obtiennent 2 points, 1 point ou 0 point.

Pour la vente d'alcool, obtention de 2 points s'il n'y a pas de restriction temporelle

de vente aux adultes; 2 points aussi si la publicité est libre; 2 points encore en l'absence d'un impôt spécial sur le commerce et également 2 points s'il n'y a pas de disposition restrictive pour la vente des *alcopops*.

En ce qui concerne les monopoles cantonaux, un notariat libre vaut 3 points, l'assurance immobilière privée 1 point et le libre choix du ramoneur 1 point aussi.

S'agissant de l'éducation des enfants, le canton qui prévoit le libre choix entre institutions privées et publiques pour les jardins d'enfants, ainsi que pour les écoles primaire, secondaire et gymnasiale obtient 2 points.

L'enseignement à domicile vaut 2 points pour le canton qui prévoit une simple déclaration de la part des parents et 4 points si aucune exigence de diplôme d'enseignement n'est requise. Avec une telle conception de la liberté, on peut imaginer qu'en l'absence de réglementation fédérale un canton serait d'autant plus

libéral qu'il n'exigerait pas de diplôme officiel pour autoriser les médecins à exercer leur art.

Vivre ensemble?

Il est aussi dans la logique de cet indice de considérer positivement le canton qui ne prévoit pas de dispositions complémentaires à la loi fédérale sur la protection des non-fumeurs; qui ne réglemente pas la consommation d'alcool dans les lieux publics; qui installe le moins de radars fixes pour le contrôle des véhicules ou qui a la part la plus faible d'investissements pour la construction de logements en regard des investissements privés dans le même domaine.

Peut-on se rassurer en se disant que l'indice d'Avenir Suisse n'a aucune influence sur les débats publics en matière de réglementation? Ou faut-il plutôt déplorer qu'une organisation portant un tel nom puisse promouvoir une conception aussi libertarienne du «*vivre ensemble*», à mille lieues des écrits d'Adam Smith ou de John Rawls?

Faut-il protéger la liberté des ennemis de la liberté?

Notre société est assez forte pour résister à un spectacle de Dieudonné

Alex Dépraz - 21 January 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/25112>

Les autorités de Nyon ont finalement décidé de ne pas interdire le prochain spectacle de Dieudonné. Au risque que

l'artiste utilise cette tribune pour répandre ses idées qui portent souvent atteinte aux droits d'autres individus et

flirtent avec les limites du droit pénal. Mais fallait-il censurer Dieudonné parce qu'il remet en cause certaines valeurs